



Stat'ur conjoncture

Janvier 2023 - N° 036

Normandie

La croissance de l'emploi en Normandie accélère au 3^e trimestre 2022

Ce trimestre, la Normandie est confrontée à un contexte économique incertain qui ne semble pas avoir d'impact ou peu sur l'emploi. Les effectifs salariés du secteur privé dénombrés fin septembre 2022 progressent fortement de 0,5 % (+ 4 480 postes) sur le trimestre (après 0,1%). Ce résultat est supérieur à celui de la France (+ 0,4 %). En un an, l'emploi augmente de 1,3% (+ 10 710 emplois). Néanmoins, cette croissance reste inférieure à la France de 0,6 point. La masse salariale régionale progresse de manière soutenue + 1,5 % ce trimestre. Il en est de même pour le SMPT qui est en hausse de 1,4 %, et atteint 2 591 euros brut par mois. En incluant la prime de partage de la valeur (anciennement prime exceptionnelle de pouvoir d'achat) il est de 2 603 €.

Chiffres clés

- + 0,5 % L'emploi normand est en hausse au 3^e trimestre 2022 (+ 4 480 salariés)
- + 1,3 % + 10 710 emplois sur un an

Ce trimestre est toujours marqué par un contexte international perturbé : guerre en Ukraine, confinement en Chine qui accentue les difficultés d'approvisionnement, tensions historiques sur les prix de l'énergie et des matériaux qui se diffuse sur l'ensemble de la chaîne de production. Il est à noter également un ralentissement de la croissance en France. Cette situation économique alimente l'inflation en France qui progresse de 5,7 % (hors tabac) sur un an (+ 0,2 % sur le trimestre, après + 1,9 %).

Le pouvoir d'achat des ménages en est affecté et stimule des demandes de revalorisation salariale. Néanmoins, pour le moment l'impact sur l'emploi est limité. En Normandie, l'emploi croît de 0,5 % ce trimestre (+ 4 480 postes). L'intérim, rebondit fortement de 5,2 % (soit + 2 180 postes) et dépasse de nouveau le niveau d'emploi d'avant crise (+ 4,4 % ; + 4 % en un an). Hors intérimaires, les effectifs progressent au même rythme que le trimestre précédent (+ 0,3 %) et sont en hausse de 1,1 % (+ 9 000 emplois) sur un an. A l'échelle des départements, ils affichent tous des gains en termes d'emploi salarié. L'Orne (+ 350 postes), la Manche (+ 730 postes) et le Calvados (+ 1 070 postes) accélèrent ce trimestre et croissent de 0,6 % chacun (après respectivement + 0,1%, + 0,3 % et + 0,2 %). En un an, la hausse est de 1% (+ 610 postes) dans l'Orne, de 1,1 % (+ 1 365 postes) dans la Manche et de 1,9 % pour le Calvados (+ 3 540 emplois). La Seine-Maritime après une pause le trimestre précédent progresse également de 0,6 % (+ 2 060 emplois). L'emploi augmente de 1,3 % (+ 4 460 postes) par rapport au 3^e trimestre 2021. L'Eure, après une baisse, de 0,2 %, rebondit et croît de 0,2 % (+ 270 postes). Sur un an la hausse est de 0,6 % (+ 730 postes).

La masse salariale et le salaire moyen par tête (SMPT) poursuivent leur croissance

La masse salariale soumise à cotisations poursuit sa forte croissance et croît de 1,5 % ce trimestre. En incluant la prime de partage de la valeur non soumise à cotisations (PPV), la masse salariale progresse de 2 % au trimestre et de 5,6 % sur un an. Le SMPT hors prime croît de 1,4 % ce trimestre. Ce dynamisme provient principalement de la croissance de la masse salariale corrélée aux hausses des salaires liées au contexte inflationniste qui impose des revalorisations plus ou moins automatiques (hausse du Smic de 2,01 % au 1^{er} août 2022). Les effectifs moyens trimestriels progressant faiblement de 0,1 %, ils impactent peu la croissance du SMPT. En incluant la prime, il augmente de 1,9 % au trimestre. Sur un an, le SMPT hors prime augmente de 4,2 % alors que dans le même temps les prix à la consommation de l'ensemble des ménages augmentent de 5,7 % (hors tabac) et que le Smic progresse de 4,73 % depuis le début de l'année. Y compris prime, le SMPT augmente de 4,3 %.

CARTE 1

évolution annuelle de l'emploi salarié ^L

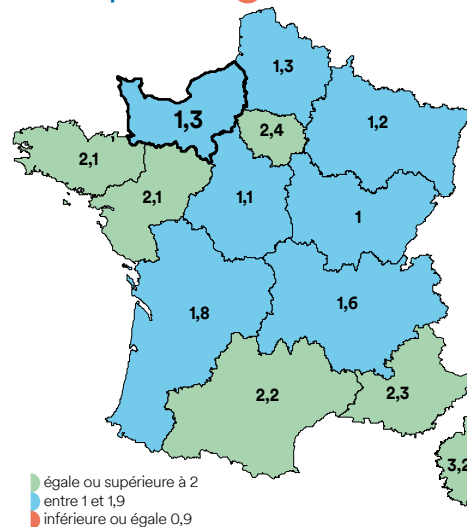


TABLEAU 1

évolution de l'emploi, de la masse salariale et du salaire moyen

	En niveau	Evolution trimestrielle (en %)			Evolution annuelle (en %)	Evolution par rapport au T4 2019 (en %)
		2022 T1	2022 T2	2022 T3		
Normandie	Emploi salarié (en milliers) ^L	844,4	0,2%	0,1%	0,5%	1,3%
	Masse salariale (en M€) ^L	6 527,4	1,4%	1,3%	1,5%	5,5%
	SMPT (en €)	2 591	1,0%	1,3%	1,4%	4,2%
		2 603*	0,7%*	0,6%*	1,9%*	4,3%*
France	Emploi salarié (en millions) ^L	19,2	0,4%	0,4%	0,4%	1,9%
	Masse salariale (en M€) ^L	167 687,6	2,3%	1,6%	1,4%	7,0%
	SMPT (en €)	2 924	1,6%	1,3%	1,2%	4,9%
		2 937*	1,3%*	0,7%*	1,7%*	4,9%*

SMPT = salaire moyen par tête

* y compris prime de partage de la valeur instaurée par la loi du 16/08/22 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et prime Covid.

Les séries d'effectifs salariés produites dans le cadre de cette publication n'intègrent pas les apprentis. Néanmoins, les dernières évolutions des effectifs salariés, y compris apprentis sont fournies dans l'encadré 1 (voir aussi la publication Informations rapides n°234 de l'Insee produite en partenariat avec l'Urssaf Caisse nationale et la Dares).

Le secteur de l'intérim enregistre la plus forte hausse ce trimestre (+ 5,2 %)

GRAPHIQUE 1

évolution trimestrielle des effectifs salariés par branche d'activité depuis fin 2019

Les effectifs intérimaires rebondissent

Les effectifs salariés intérimaires progressent fortement ce trimestre de 5,2 % (après - 3 %), et affichent un gain de 2 180 postes. L'intérim contribue ainsi à la moitié de la hausse trimestrielle de la région. Par rapport au 4^e trimestre 2019, l'intérim dépasse de nouveau son niveau d'emploi d'avant crise (+ 4,4 %) et progresse de 4 % sur un an (+ 1 710 postes).

L'ensemble des départements normands repartent à la hausse ce trimestre. L'Orne, l'Eure et la Seine-Maritime sont les plus dynamiques. Ils croissent respectivement de 7,8 % (après - 0,3 %), de 7,1 % (après - 6,1 %) et de 5,7 % (après - 2,4 %). Le Calvados et la Manche, après une baisse de 2,8 % chacun, progressent un peu plus faiblement ; respectivement de 3,5 % et de 2,3 %. Sur un an, la Manche est le seul département à perdre des emplois (- 0,9 %, soit - 60 postes) mais reste au-dessus du niveau d'emploi de fin 2019 (+ 1,3 %, soit + 80 postes). En revanche, l'Orne croît fortement de 15,3 % (+ 500 postes) en un an, tandis que l'Eure progresse un peu plus faiblement de 1,1 %. Le Calvados et la Seine-Maritime augmentent respectivement de 4,8 % (+ 420 postes) et de 4,4 % (+ 760 postes).

La masse salariale soumise à cotisations croît fortement de 5,1 % ce trimestre et progresse de 8,7 % en un an. Le salaire moyen par tête est en hausse de 3,2 % au trimestre et de 5,6 % sur un an. En incluant la prime, le SMPT est de 2 402 €. Il croît de 3,5 % sur le trimestre et de 5,8 % sur un an.

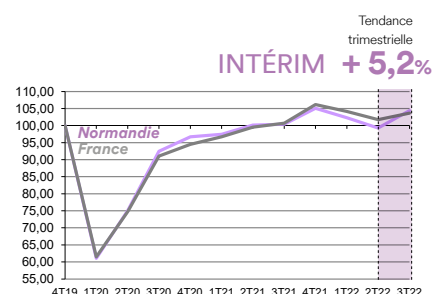
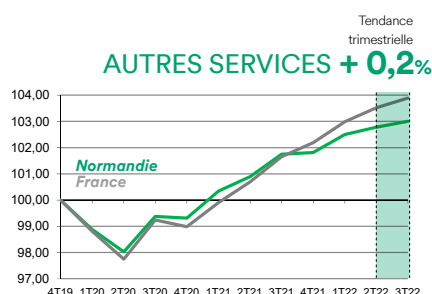
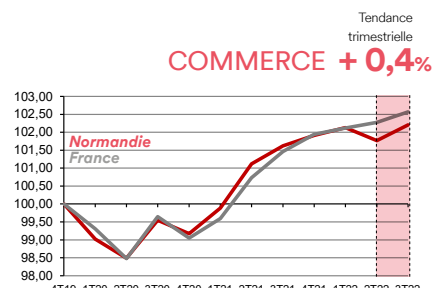
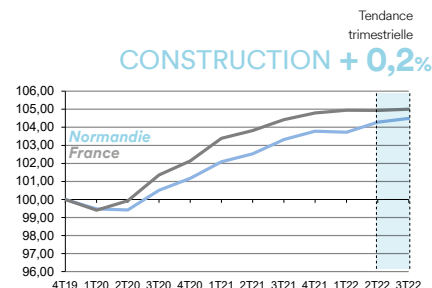
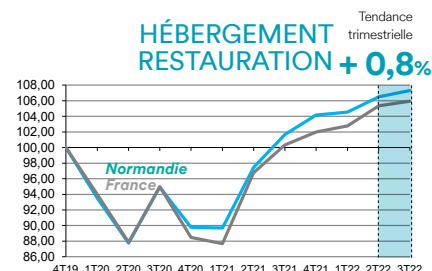
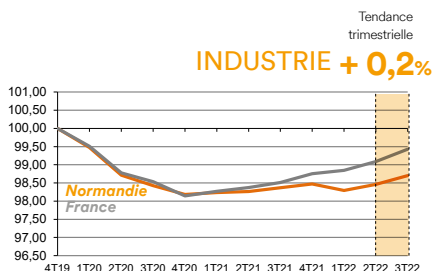
Les hôtels-café-restaurants (HCR) continuent sur leur lancée

Le secteur de l'hébergement et de la restauration poursuit sa croissance au 3^e trimestre de 0,8 % (après + 1,9 %), soit un gain de 350 emplois.

La masse salariale soumise à cotisations des HCR est en hausse de 4,4 % (après + 7,6 %). Le salaire moyen par tête croît de 3,5 %. En incluant la prime, le SMPT est de 1 950 €. Il est en hausse de 3,8 % sur le trimestre. (Détails dans le zoom).

Le commerce repart en hausse

Après une baisse de 0,4 % (- 490 postes), le commerce repart à la hausse et compense les pertes du trimestre précédent (+ 0,4 % soit + 590 postes). En un an, le niveau d'emploi croît de 0,6 % (+ 790 emplois).



Source : Urssaf / Dares (effectifs intérimaires)

Le Calvados rebondit fortement ce trimestre de 1,1 % (après - 0,5 %, - 160 postes) et gagne 370 emplois. L'Orne, après une pause, progresse de nouveau de 0,8 % (+ 80 postes). L'Eure croît de 0,4 % (après - 0,6 %) sans toutefois rattraper ses pertes.

La Manche (+ 0,2 %, soit + 40 postes, après - 0,1 %) et la Seine-Maritime (+ 0,1 %, soit + 30 postes, après - 0,3 %) sont relativement stables.

Sur un an, l'ensemble des départements normands affichent des gains avec néanmoins des performances plus faibles que la région dans la Manche (+ 0,2 %), la Seine-Maritime (+ 0,2 %) et l'Eure (+ 0,3 %). A l'inverse, l'Orne (+ 1 %) et le Calvados (+ 1,4 %, + 470 postes) ont de bons résultats.

Ce trimestre, le commerce et la réparation d'automobiles, après une quasi-stabilité, repartent à la hausse de 0,5 % (+ 100 postes). Par rapport à l'an dernier, l'emploi progresse de 0,4 % (+ 80 emplois) mais reste au même niveau que fin 2019.

Le commerce de détail, rebondit de 0,5 % (+ 430 emplois) mais il ne compense pas les pertes du trimestre précédent (- 0,8 %, - 640 postes). En un an, le niveau d'emploi affiche une faible croissance de 0,2 % (+ 180 postes).

Le commerce de gros ralentit et progresse de 0,2 % (+ 60 postes, après + 0,5 %). En revanche, sur un an, il croît de 1,5 % (+ 535 postes).

La masse salariale soumise à cotisations est en hausse de 1,5 % au trimestre (après + 1 %) et croît de + 4,8 % en un an. Le salaire moyen par tête du secteur progresse de 1,9 % sur le trimestre et de 4,3 % en annuel. En incluant la prime, le SMPT est de 2 434 €. Il croît de 2,3 % sur le trimestre et de 4,2 % sur un an.

L'industrie poursuit sa hausse

Les effectifs salariés du secteur de l'industrie progressent au même rythme que le trimestre précédent (+ 0,2 % soit + 450 postes). En un an, ils croissent de 0,3 % (+ 610 postes) mais par rapport à la situation d'avant crise, ils se contractent de 1,3 % (- 2 390 emplois).

L'Eure, après une pause le trimestre précédent, repart à la hausse de 0,5 % (+ 170 postes). Le Calvados accélère et affiche un gain de 90 emplois salariés (+ 0,3 %, après + 0,2 %). La Manche ralentit et croît de 0,3 %, soit un gain de 100 postes (après + 0,7 %). L'Orne (après - 0,1 %), et la Seine-Maritime (après + 0 %) restent pratiquement stables (+ 0,1 % chacun).



Sur un an, l'Orne et la Seine-Maritime sont en repli respectivement de 0,5 % (- 90 postes) et de 0,3 % (- 210 postes). La Manche affirme son dynamisme industriel en progressant de 1,8 % (+ 590 postes) et reste le seul département à avoir un niveau d'emploi supérieur à avant la crise.

Le Calvados et l'Eure affichent une hausse annuelle respectivement de 0,6 % (+ 190 postes) et de 0,4 % (+ 140 emplois).

L'industrie chimique progresse fortement de 1,5 % (+ 160 postes, après une pause le trimestre précédent). L'Eure se démarque de la région avec une hausse de 4,4 %. Sur un an, cette industrie progresse de 2,2 % (+ 225 postes) et de 1,1 % par rapport à avant la crise.

L'habillement textile et cuir augmente un peu plus faiblement ce trimestre de 1,1 % (soit + 40 postes après + 1,2 %). Il confirme sa reprise et affiche la meilleure performance du secteur industriel (+ 4,3 %) sur un an (+ 6,5 % par rapport à avant la crise). Les gains annuels sont concentrés dans le Calvados (+ 10,9 %), l'Eure (+ 10 %) et l'Orne (+ 7,9 %).

L'industrie du meuble et de réparation de machine accélère (+ 0,8 % soit + 120 postes après + 0,5 %). En an, ce secteur croît de 3,1 % (+ 470 emplois) et dépasse nettement son niveau d'emploi d'avant crise + 3,8 %. L'Eure se distingue de la région en se contractant de 11,1 % depuis fin 2019.

La production et distribution d'eau poursuit sa croissance au même rythme que le trimestre précédent (+ 0,8 %, soit + 70 postes), elle est en hausse de 2,7 % sur un an (+ 4,2 % avant crise).

L'industrie agro-alimentaire (+ 165 emplois) accélère et progresse de 0,6 % au trimestre (après + 0,4 %). Elle confirme son dynamisme avec un gain annuel de 610 postes (+ 2,1 %) et de 1 165 emplois (+ 4 %) par rapport à fin 2019. Par rapport à la région, l'Eure est particulièrement dynamique (+ 2,1 % au trimestre et + 4,1 % sur un an).

En revanche, dans la fabrication de machines et d'équipements (- 0,8 %, soit - 80 postes après - 0,5 %), la cokéfaction et le raffinage (- 0,6 %, soit - 20 postes après - 0,1 %) et la métallurgie (- 0,3 %, soit - 65 postes après - 0,2 %) les pertes d'emplois s'amplifient ce trimestre. Ces trois secteurs sont en baisse respectivement de 1,1 % (- 110 emplois), de 1,5 % et de 2 % (- 440 postes) en un an et depuis le début de la crise de - 1,1 %, de - 4,2 % (- 140 postes) et de 8,3 % (- 1 930 emplois). La Manche se distingue de la région dans la métallurgie avec un effectif stable sur un an et depuis le début de la crise. Il en est de même pour la fabrication de machines et d'équipements, avec une progression de 5,5 % en un an et de 19,8 % par rapport à fin 2019.

La fabrication de matériel de transport (y compris industrie automobile) atténue sa baisse et se replie de 0,3 % au trimestre (- 60 emplois, après - 0,5 %). Cette baisse provient de l'industrie automobile

qui se contracte au même rythme que le trimestre précédent (- 0,8 %, - 130 postes) tandis que la fabrication d'autres matériels de transport (dont la construction de navire) poursuit sa hausse et progresse de 1,1 % (+ 70 postes, après + 0,4 %). L'ex Haute-Normandie porte la baisse de l'industrie automobile (- 1,7 % contre une quasi-stabilité (- 0,1 %) dans l'ex Basse-Normandie). Sur un an, la fabrication de matériel de transport se contracte de 3 % (- 700 postes) entraînée par l'automobile qui chute de 4,1 % (- 670 postes). Par rapport à avant la crise le secteur de la fabrication de matériel de transport baisse de 6 % et de 9,6 % (- 1 700 emplois) dans l'automobile (- 14,8 % dans l'ex Haute-Normandie contre - 5,1 % dans l'ex Basse-Normandie). Concernant la fabrication d'autres matériels de transport, elle est presque stable sur un an (- 0,4 % soit - 30 postes) mais dépasse nettement son niveau de fin 2019 de 3,8 % (+ 250 postes).

La Manche se démarque de la région, dans le secteur de la fabrication de matériel de transport, avec une croissance annuelle de 1 % de ses effectifs salariés (soit + 50 postes) tandis que les autres départements affichent des pertes (dont - 6,6 % en Seine-Maritime). L'emploi progresse de 12,6 % dans la Manche (+ 590 postes) par rapport à la situation d'avant crise.

La masse salariale soumise à cotisations de l'industrie est en hausse de 0,7 % ce trimestre (après + 0,5 %). En un an, elle progresse de 3,1 % et de 3,2 % par rapport à avant la crise. Le salaire moyen par tête du secteur croît de 0,6 % au trimestre, de 3 % sur un an et de 4,9 % par rapport à fin 2019. En incluant la prime, le SMPT est de 3 276 €. Il est en hausse de 1,2 % sur le trimestre, de 3,3 % sur un an et de 5,4 % par rapport à avant la crise.

Le secteur des autres services ralentit

Le secteur des autres services (43 % de l'emploi normand) croît à un rythme un peu plus faible ce trimestre (+ 0,2 %, après + 0,3 %), et affiche un gain de 780 postes. En un an, l'emploi du secteur est dynamique et progresse de 1,2 % (+ 4 395 emplois).

La Seine-Maritime et la Manche amplifient leur croissance sur la période observée. L'emploi salarié progresse de 0,6 % dans les deux départements (après + 0,3 % chacun). L'Orne est pratiquement stable depuis deux trimestres. Le Calvados se contracte légèrement de 0,1 % (après + 0,4 %). L'Eure après une légère hausse de 0,1 % se retourne et se contracte de 0,9 % (- 430 emplois). Sur un an, hormis l'Orne qui est stable, les évolutions vont de 0,2 % dans l'Eure à 1,7 % en Seine-Maritime.

Les activités récréatives, après une baisse de 1,5 % (- 200 postes), rebondissent de 3,8 % et compensent nettement les pertes du trimestre précédent (soit + 500 postes). Sur un an, l'emploi dans ces activités augmente fortement de 3,3 % (soit + 440 postes, + 8,2 % par rapport à avant la crise).

Les activités informatiques ralentissent mais continuent de progresser de 0,9 % (soit + 50 postes, après + 2,3 %). En un an, le secteur connaît la plus forte croissance des autres services (+ 6,9 %, soit + 370).

La recherche et développement poursuit et croît de 0,9 % (après + 0,4 %). Sur un an, ces activités sont particulièrement dynamiques et croissent de 3,6 % (+ 60 emplois).

Le secteur du transport et l'entreposage, continue sur sa lancée (+ 0,5 %, soit + 310 postes après + 0,3 %). Ces bons résultats, permettent un gain annuel de 620 salariés (+ 0,9 %).

Les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie se portent bien et croissent de 0,5 % (soit + 180 postes, après + 0,6 %) et de 1,8 % sur un an.

En revanche, l'édition et l'audiovisuel, après une hausse importante de 2 % (+ 60 postes), se contractent de 2,2 % et effacent les gains du trimestre précédent (soit - 70 postes). Cependant sur un an, l'emploi dans ces activités progressent de 2,5 % (soit + 75 postes).

L'administration publique continue de se rétracter (- 1 %). Le niveau d'emploi est désormais inférieur à celui de fin 2019. La sortie de crise entraîne la diminution des moyens humains alloués à la gestion de la pandémie.

Le secteur de l'éducation est stable ce trimestre (après + 1 %) mais progresse de 4,2 % sur un an (+ 620 postes).

La masse salariale soumise à cotisations des autres services croît de 1,5 %, soit au même rythme que le trimestre précédent. En un an, elle augmente de 6,3 %. Le salaire moyen par tête progresse de 1,5 % sur le trimestre et de 4,9 % sur un an. En incluant la prime, le SMPT est de 2 472 €. Il est en hausse de 1,9 % sur le trimestre et de 4,8 % sur un an.

La construction décélère

Le secteur de la construction, après une hausse de 0,5 % le trimestre précédent, ralentit et croît seulement de 0,2 % (+140 emplois). En un an le secteur est en hausse de 1,1 %.

L'Orne et la Seine-Maritime, en baisse, respectivement de 0,7 % (- 40 postes, après + 0,4 %) et de 0,2 % (- 60 postes, après + 0,7 %), se distinguent de la région ce trimestre. Le Calvados (+ 1 % soit + 145 postes, après + 0,7 %) et la Manche (+ 0,6 % soit + 70 emplois, après un trimestre stable) accélèrent. L'Eure ralentit et progresse de 0,2 % (soit + 30 postes, après + 0,5 %).

Sur un an, l'Orne est le seul département à reculer de 1,1 % (- 60 emplois) tandis que le Calvados affiche la plus forte croissance (+ 2,3 %, soit + 350 postes).

Ce trimestre, le génie civil, après une hausse de 0,8 %, ralentit et croît de 0,4 % (+ 30 postes). Le niveau d'emploi du sec-



teur croît fortement de 3 % sur un an (+ 210 postes).

Les travaux de construction spécialisés décélèrent également et progressent de 0,2 % (soit + 135 postes après + 0,6 %). En un an, les effectifs salariés augmentent de 1,1 % (+ 620 postes).

La construction de bâtiments continue de détruire de l'emploi et se contracte de 0,3 % (- 20 postes, après - 0,2 %). Sur un an, le secteur se replie légèrement de 0,2 % (- 10 postes) mais reste bien au-dessus du niveau d'emploi d'avant crise (+ 1 %, soit + 65 postes).

La masse salariale soumise à cotisations

croît de 1,1 % ce trimestre (après + 0,6 %) et progresse de 4,8 % en un an. Le salaire moyen par tête est en augmentation de 0,7 % au trimestre et de 3,3 % sur un an. En incluant la prime, le SMPT est de 2 421 €. Il est en hausse de 1,6 % sur le trimestre et de 3,5 % sur un an.

TABLEAU 2

évolution de l'emploi par branche d'activité L

	Effectif 2022-T3	Normandie						France			
		Trimestrielle		Evolutions Annuelle		/ T4 2019		Evolution annuelle		/ T4 2019	
		en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Industrie	181 942	448	0,2%	612	0,3%	-2 393	-1,3%	27 363	0,9%	-17 163	-0,6%
Construction	73 501	144	0,2%	817	1,1%	3 155	4,5%	8 382	0,5%	73 545	5,0%
Commerce	138 062	589	0,4%	790	0,6%	2 980	2,2%	33 727	1,1%	78 638	2,6%
Hébergement et restauration	45 538	346	0,8%	2 390	5,5%	3 104	7,3%	66 166	5,6%	69 966	5,9%
Autres services	360 975	777	0,2%	4 395	1,2%	10 522	3,0%	203 885	2,2%	355 065	3,9%
Total hors intérim	800 017	2 304	0,3%	9 004	1,1%	17 368	2,2%	339 523	1,9%	560 052	3,1%
Intérim	44 430	2 176	5,2%	1 707	4,0%	1 860	4,4%	22 878	2,9%	28 379	3,6%
Total	844 446	4 480	0,5%	10 711	1,3%	19 228	2,3%	362 401	1,9%	588 432	3,2%

Les zones d'emploi de Rouen, Caen et Le Havre sont en hausse au 3^e trimestre 2022

La zone d'emploi de Rouen crée 1 630 emplois, celle de Caen 880 et celle du Havre 940

Rouen rebondit

Après une perte de 765 emplois (- 0,4 %) la zone d'emploi de **Rouen** repart à la hausse ce trimestre de 0,8 % (+ 1 630 postes) et compense largement ses pertes d'emplois. Seuls les secteurs des HCR et de l'industrie détruisent de l'emploi. Les HCR, après une forte hausse de 3,9 %, se contractent de 0,8 % au 3^e trimestre. L'emploi, dans l'industrie, poursuit ses pertes mais à un rythme nettement moins important (- 0,1 %, après - 1 %). A contrario, l'intérim, après sa forte baisse de 5,5 %, rebondit fortement de 8,1 % et efface les pertes du trimestre précédent. Le commerce, les autres services et la construction repartent à la hausse respectivement de 0,3 % (après - 0,6 %), de 0,2 % (après - 0,2 %) et de 0,1 % (après - 0,1 %).

Sur un an, le bassin de Rouen croît de 0,9 %, soit 1795 emplois de plus. Les HCR sont en hausse de 3,4 % (+ 320 postes) en un an et dépassent nettement leur niveau d'emploi d'avant crise (+ 5,6 % soit + 520 postes). Les autres services (+ 1,9 % ; + 205 postes), le commerce (+ 0,7 %) et la construction (+ 0,5 %) progressent également. L'intérim, à la suite de sa forte hausse trimestrielle est quasiment stable (+ 0,1 %). En revanche, l'industrie régresse de 1,8 % sur la période (- 670 postes) et continue de perdre des effectifs salariés chaque trimestre (- 5 % par rapport fin 2019).

Caen, Le Havre et Cherbourg-en-Cotentin accélèrent

La zone d'emploi de **Caen**, après une hausse de 0,2 % croît de 0,6 % au 3^e trimestre (+ 880 emplois). L'intérim, après

une baisse de 1,8 %, progresse de 3,7 %. Les HCR et le commerce rebondissent respectivement de 2,1 % et de 0,3 % (après - 0,4 % chacun). La construction (+ 0,5 %, après + 1,1 %) poursuit mais à un rythme plus faible. En revanche, l'industrie, après un 2^e trimestre stable, se contracte de 0,2 %. Les autres services repartent à la baisse (- 0,1 %, après + 0,3 %).

En un an, la zone d'emploi croît de 2,1 % (+ 3 010 postes). L'ensemble des secteurs du bassin sont orientés à la hausse. L'intérim (+ 6,8 % ; + 450 postes), les HCR (+ 6,4 % ; + 550 postes), la construction (+ 2,3 %) et les autres services (+ 2,1 % ; + 1 420 postes) croissent fortement. Le commerce progresse plus faiblement de 0,8 % (+ 210 emplois). L'industrie est en hausse de 0,4 % mais reste bien en dessous du niveau d'emploi d'avant crise (- 1,8 % soit - 360 emplois).

La zone d'emploi du **Havre** accélère ce trimestre et affiche une hausse de 1 % (+ 940 emplois, après + 0,2 %).

Seul le secteur de la construction détruit de l'emploi. Il se contracte de 1,1 % (après + 0,8 %). L'intérim après une baisse de 1,9 % (- 250 postes) rebondit fortement de 6,7 %. Les HCR (après + 3,8 %) progressent de 0,7 %. Les autres services (+ 0,6 %, après + 0,1 %) et l'industrie (+ 0,5 % après + 0,3 %) accélèrent. Le commerce repart à la hausse de 0,2 % (après - 1 %).

Sur un an, Le Havre dépasse son niveau d'emploi de 2,5 % (+ 2 320 postes). L'ensemble des secteurs du bassin sont orientés à la hausse. L'intérim (+ 11 % ; + 520 postes) et les HCR (+ 9,3 % ;

+ 390 postes) progressent fortement. L'industrie croît de 2,2 % (+ 370 postes) mais reste en-dessous de son niveau d'emploi d'avant crise (- 2,7 %). Les autres services et la construction sont en hausse respectivement de 1,9 % (+ 895 postes) et de 1,3 %. Le commerce progresse plus faiblement de 0,3 %.

La zone d'emploi de **Cherbourg-en-Cotentin** croît de 0,6 % au 3^e trimestre (après + 0,5 %), soit 280 emplois de plus. Seul le secteur de l'intérim se contracte et amplifie ses pertes d'emploi (- 2,9 %, après - 2 %). Les HCR repartent à la hausse de 1,3 % (après - 0,9 %). Les autres services et l'industrie ralentissent et progressent respectivement de 0,7 % (après + 1,1 %) et de 0,2 % (après + 0,7 %). Le commerce (après - 0,7 %) et la construction (après - 0,5 %) se stabilisent.

En un an, la zone d'emploi progresse de 0,8 % (+ 390 postes). Les HCR croissent fortement de 8,3 % (+ 180 postes ; + 7,7 % par rapport à fin 2019). L'industrie croît de 2,1 % (+ 305 postes) et de 9,9 % par rapport à avant la crise. Les autres services sont en hausse de 1,8 % (+ 325 postes). En revanche, l'intérim chute lourdement de 15,3 % (- 340 postes) et demeure de 13,1 % sous son niveau d'emploi d'avant crise. Il en est de même, mais dans une moindre mesure, pour les secteurs du commerce (- 1 % sur un an et - 1,3 % avant crise) et de la construction (- 0,5 % sur un an et - 1,9 % avant crise).

Évreux repart à la hausse

La zone d'emploi d'**Évreux** repart à la hausse ce trimestre de 0,4 % (soit + 150



postes, après - 0,1%). Les HCR progressent de 3,7 % (après + 0,9 %). L'intérim rebondit de 2,3 % (après - 3,7 %). Le commerce et la construction repartent à la hausse de 0,2 % chacun (après respectivement - 0,8 % et - 0,2 %). En revanche, l'industrie amplifie ses pertes d'emploi et se contracte de 0,8 % (après - 0,3 %). Les autres services se retournent et régressent de 0,3 % (après + 0,3 %).

Sur un an, le bassin croît de 0,5 % (soit + 200 emplois) mais est stable par rapport à fin 2019. Seule l'industrie perd quelques

emplois (- 0,7 % soit - 55 postes). Néanmoins, l'emploi industriel reste en retrait de 5,3 % par rapport à fin 2019 (- 440 postes). Les HCR sont en hausse de 3 % (+ 60 postes, + 4,1 % avant la crise). L'intérim progresse de 2,4 % (+ 55 postes) mais demeure de 7 % (- 170 postes) sous son niveau d'emploi d'avant crise. Les autres services (+ 0,6 %) et la construction (+ 0,5 %) augmentent faiblement tandis que le commerce est stable.

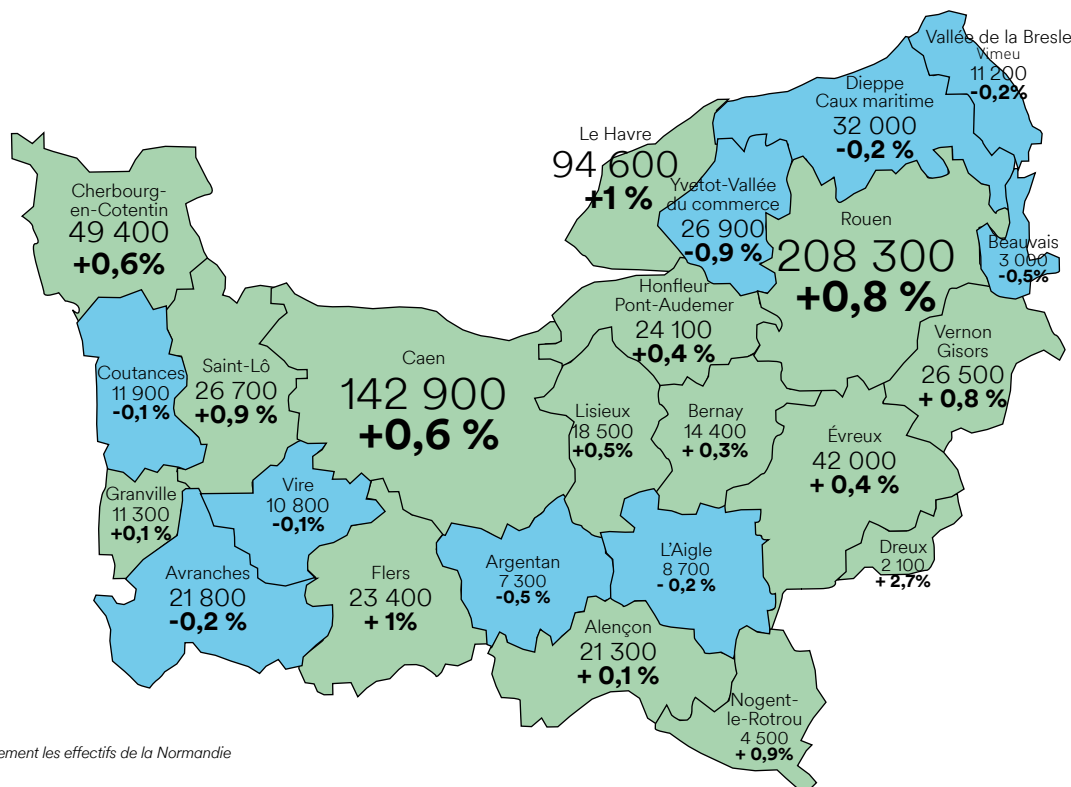
Concernant les **bassins Ornaïs**, Alençon ralentit au trimestre (+ 0,1 %, après + 0,8 %)

tandis que Flers, après une diminution de 0,1 %, repart à la hausse de 1 % (+ 240 emplois).

Les bassins Ornaïs affichent un gain de 515 emplois sur un an. Flers (+ 1,5 %), Nogent-le-Retrou (+ 0,8 %), Alençon (+ 0,6 %) et l'Aigle (+ 0,2 %) progressent. Le bassin d'Argentan est stable mais reste en dessous de son niveau d'emploi de fin 2019 (- 1 %).

CARTE 2

zones d'emploi*
évolution trimestrielle
de l'emploi salarié
au 3^e trim. 2022 L



Évolution du nombre de salariés
■ égale ou supérieure à + 0,1
■ entre -0,9 et 0
■ inférieure ou égale - 1

*Les zones d'emploi comprennent uniquement les effectifs de la Normandie

Zoom

Le secteur des hôtels-cafés-restaurants continue de progresser au 3^e trimestre 2022

À la suite de son rétablissement fin septembre 2021, le secteur des HCR confirme son dynamisme chaque trimestre depuis un an. L'emploi salarié du secteur croît de 0,8 % ce trimestre (soit + 345 postes, après + 1,9 %) et de 5,5 % sur un an.

Au trimestre, l'Eure se contracte de 0,9 % (- 50 postes) tandis que les autres départements progressent. Les augmentations vont de 0,1 % en Seine-Maritime à 1,9 % dans la Manche (Calvados + 1,6 % et Orne + 1,8 %).

Sur un an, les HCR sont en hausse dans l'ensemble des départements (+ 2 390 emplois) avec toutefois une progression plus faible dans l'Eure (+ 2,5 %) et forte dans l'Orne (+ 8 %). Par rapport à avant la crise, le secteur est nettement au-dessus de son

niveau d'emploi en Normandie (+ 7,3 % soit + 3 100 emplois). La Seine-Maritime affiche la plus forte croissance (+ 7,9 %) suivie de près par la Manche (+ 7,8 %) et le Calvados (+ 7,4 %). L'Orne (+ 5,9 %) et l'Eure (+ 5,5 %) progressent un peu plus faiblement.

Ce trimestre, les activités d'hébergement repartent légèrement à la baisse de 0,4 % (- 40 postes, après 2,7 %). Néanmoins, sur un an, elles croissent fortement de 8,9 % (+ 800 postes) et sont largement au-dessus de leur niveau d'emploi de fin 2019 (+ 4,7 %, soit 440 emplois de plus). La restauration, après une hausse de 1,6 %, augmente de 1,1 % (380 postes) et porte la croissance des HCR. En un an, les effectifs salariés du segment progressent de 4,7 % (+ 1 590 postes) et sont largement supérieurs à

ceux d'avant crise (+ 8 % ; + 2 660 postes).

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont stables

Après une très forte hausse le trimestre précédent (+ 36 %) liée à la croissance du secteur, le nombre de déclarations préalables à l'embauche ce trimestre est stable. Cette stabilité s'explique par la baisse des DPAE en CDI qui se contractent de 8 % (après + 13,6 %) tandis que les embauches en CDD courts et en CDD longs (>1 mois) progressent respectivement de 0,8 % (après + 50 %) et de 4,9 % (après + 10,7 %).

Néanmoins, sur un an le nombre de DPAE augmente de 10,4 % mais reste en dessous du niveau d'avant crise (- 6,4 %). Les CDD courts progressent de 12,4 % mais



conservent un niveau de DPAE inférieur à celui d'avant crise (- 12,6 %). En un an, les embauches en CDD longs et CDI sont en hausse respectivement de 8,4 % et de 3,6 % et sont nettement au-dessus de leur niveau d'avant crise (+ 14,3 % pour les CDD longs et + 9,6 % pour les CDI).

La masse salariale et le SMPT croissent fortement

La masse salariale soumise à cotisations du trimestre progresse de 4,4 % (après + 7,6 %) et de 15,2 % sur un an (+ 21,7 % par rapport à fin 2019). En incluant la prime, elle augmente de 4,7 % au trimestre et de 15,2 % en un an (+ 22,1 % par rapport à fin 2019). Le montant de la prime au 3^e trimestre est proche de 0,9 million d'euros.

Le SMPT hors prime, en lien notamment avec la hausse de l'effectif moyen (+ 1,5 %) et de la hausse des salaires (hausse du

Smic et du minima conventionnel) croît de 3,5% ce trimestre. Il est de 1 943 € contre 1 877 € au 2^e trimestre.

Sur un an, le SMPT hors prime progresse de 8,6 %. Le recours au chômage partiel est de 1,5 % au 3^e trimestre 2021 contre 0,1 % ce trimestre (soit un niveau identique à celui d'avant crise). L'effectif moyen progresse quant à lui de 6,1 % en un an. Par rapport à l'avant crise, le SMPT hors prime est en hausse de 13,5 % (effectif moyen : + 7,2 %).

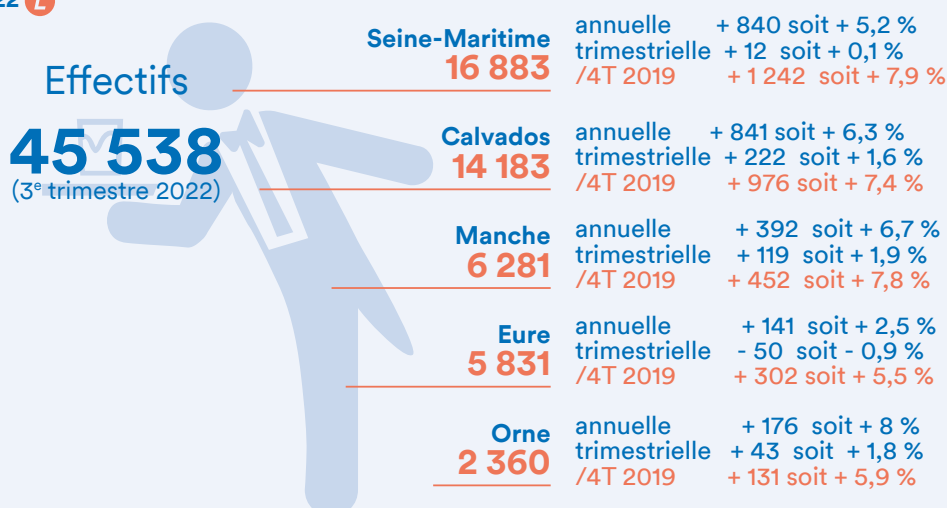
En incluant la prime, le SMPT croît de 3,8 % ce trimestre et de 8,6 % sur un an (+13,8 % par rapport à fin 2019). Il atteint le montant de 1 950 €. Au 3^e trimestre, il est en hausse respectivement de 4,1 % en Seine-Maritime (1 840 €, + 8,7 % sur un an et 13,6 % avant la crise) et dans le Calvados (2 131 €, + 9,3 % sur un an et 14,9 % avant la crise), de 3,6 % dans l'Orne (1 856 €,

+ 6,5 % sur un an et 15,6 % avant la crise), de 3,2 % dans l'Eure (1 848 €, + 7,9 % sur un an et 12,9 % avant la crise), et de 2,5 % dans la Manche (1 965 €, + 8 % sur un an et 12,8 % avant la crise).

Le SMPT, avec prime des activités d'hébergement, est de 2 116 €. Il progresse de 4,3 % au trimestre et de 8,1 % sur un an (+ 9,8 % par rapport à avant la crise). Dans la restauration, il est plus faible (1 903 €), et croît un peu moins vite ce trimestre (+ 3,7 %) mais il progresse plus fortement sur un an (+ 8,7 %) et par rapport à fin 2019 (+ 15,3 %).

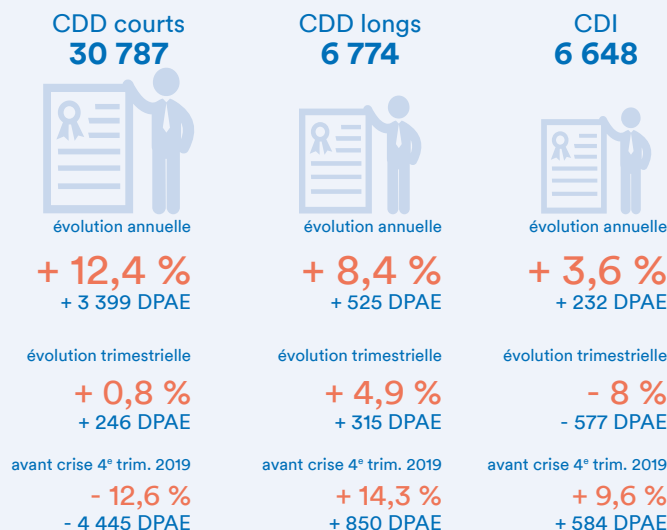
GRAPHIQUE 2

évolution des effectifs HCR en Normandie entre le dernier trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2022



GRAPHIQUE 3

évolution des DPAE des HCR en Normandie





ENCADRÉ 1

évolution des effectifs en intégrant les apprentis

A partir de la publication relative au 1^{er} trimestre 2022, l'Insee publie des séries d'emploi salarié incluant les apprentis (cf. Informations rapides n°150). Ces séries s'appuient notamment sur des données directement extraites de la DSN, fournies par l'Urssaf à partir de 2018. L'Urssaf

a prévu de produire et de diffuser des séries longues d'effectifs salariés, y compris apprentis à partir de juin 2023. D'ici-là, les dernières évolutions de ces effectifs seront diffusées dans un encadré des publications trimestrielles.

Au 3^e trimestre 2022, les effectifs, y compris apprentis, s'accroissent de 0,7 % (contre 0,5 % hors apprentis) et le salaire moyen par tête de 1,2 % (contre 1,4 % hors

effectifs apprentis)*. En glissement annuel, les effectifs, y compris apprentis s'accroissent de 1,7 % (contre 1,3 % hors alternants) et le SMPT de 3,7 % (contre 4,2 %)*. La part des effectifs apprentis dans les créations de postes, sur les derniers trimestres, ne cesse d'augmenter. Désormais, l'évolution du nombre d'apprentis représente légèrement moins du tiers des créations de postes sur le trimestre.

Grands secteurs	Effectifs salariés						SMPT					
	Evolution trimestrielle (en %)				Evolution annuelle (en %)	Evolution (en %) / T4 2019	Evolution trimestrielle (en %)				Evolution annuelle (en %)	Evolution (en %) / T4 2019
	2021 T4	2022 T1	2022 T2	2022 T3			2021 T4	2022 T1	2022 T2	2022 T3		
Industrie	0,1%	-0,1%	0,2%	0,5%	0,7%	-0,3%	-0,1%	1,7%	0,5%	0,5%	2,6%	3,9%
Construction	0,5%	0,1%	0,6%	0,3%	1,5%	6,5%	0,5%	1,3%	0,4%	0,6%	2,8%	4,5%
Commerce	0,4%	0,3%	-0,2%	0,5%	1,0%	4,6%	0,6%	0,4%	0,8%	1,7%	3,6%	6,3%
Hébergement-Restauration	2,4%	0,4%	1,9%	1,1%	5,9%	8,3%	-0,5%	-0,5%	6,0%	3,3%	8,5%	12,6%
Autres services hors intérim	0,2%	0,7%	0,4%	0,5%	1,7%	4,8%	1,0%	0,9%	1,0%	1,3%	4,3%	6,9%
Intérim	4,7%	-2,6%	-3,0%	5,2%	4,0%	4,4%	-2,0%	-1,0%	5,5%	3,2%	5,6%	9,1%
Total	0,6%	0,2%	0,2%	0,7%	1,7%	3,9%	0,3%	0,9%	1,2%	1,2%	3,7%	5,7%
Total hors intérim	0,4%	0,4%	0,4%	0,5%	1,6%	3,9%	0,4%	1,0%	0,9%	1,1%	3,6%	5,6%

*la masse salariale et donc le SMPT intègrent les salaires versés aux alternants (depuis la publication relative au 4^e trimestre 2010 s'agissant des apprentis). L'écart de SMPT entre la situation y compris alternants et celle hors alternants résulte donc uniquement de l'intégration des effectifs alternants.

ENCADRÉ 2

Évolutions de la masse salariale et du salaire moyen par tête intégrant la prime de partage de la valeur, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat et la prime covid-19

La masse salariale suivie dans cette publication correspond à l'assiette dé plafonnée de cotisations de Sécurité sociale (cf. sources et méthodologie). Elle n'intègre donc pas, par définition, les éléments de rémunération non soumis à cotisations sociales tels que la prime de partage de la valeur instaurée le 16 août 2022 dans le cadre des mesures d'urgences pour la protection du pouvoir d'achat, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée le 24 décembre 2018, ainsi que la prime covid-19 instaurée dans le cadre de la crise sanitaire. La prime de partage de la valeur (PPV) est versable depuis juillet 2022. Elle est totalement exonérée de prélèvements sociaux et d'impôts dans la limite de 3 000 € (6 000 € en cas d'accord d'intéressement dans l'entreprise) pour les salariés dont la

rémunération est inférieure à 3 fois la valeur du Smic. Elle peut être aussi versée pour les rémunérations supérieures mais, est, dans ce cas soumise à CSG-CRDS et à impôt sur le revenu ; elle reste exonérée de cotisations sociales et est donc aussi exclue de l'assiette dé plafonnée. Le dispositif s'appliquera chaque année mais l'exonération d'impôts sera supprimée à partir de 2024. La PPV remplace la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) instituée en décembre 2018 et reconduite jusqu'en décembre 2020 puis de juin 2021 à mars 2022. Son plafond de 1 000 € était doublé en cas de mise en œuvre d'un accord d'intéressement. La prime Covid-19 s'adressait aux salariés particulièrement impliqués dans la lutte contre l'épidémie de la Covid-19, notamment les personnels

soignants. D'un montant compris entre 500 et 1 500 euros, elle pouvait être versée entre mai 2020 et avril 2021. Au troisième trimestre 2022, un peu moins de 31 millions d'euros ont été versés aux salariés. La hausse de la masse salariale, prime comprise, s'établit ainsi + 2 % sur le trimestre (contre 1,5 % hors prime). L'augmentation sur un an est quasiment inchangée (+ 5,6 % contre + 5,5 %). Le SMPT prime comprise augmente de 1,9 % ce trimestre et de 4,3 % sur un an. Les secteurs des HCR (+ 3,8 % au trimestre et + 8,6 % en un an) et de l'intérim (+ 3,5 % au trimestre et + 5,8 % en un an), dont les niveaux de salaires sont les plus faibles, ont les plus fortes progressions du SMPT (notamment en lien avec les hausses du Smic).

Grands secteurs	Masse salariale							SMPT						
	En Niveau en M € 2022 T3	Evolution trimestrielle (en %)				Evolution annuelle (en %)	Evolution (en %) / T4 2019	En Niveau moyen en € 2022 T3	Evolution trimestrielle (en %)				Evolution annuelle (en %)	Evolution (en %) / T4 2019
		2021 T4	2022 T1	2022 T2	2022 T3				2021 T4	2022 T1	2022 T2	2022 T3		
Industrie	1 782,7	0,4%	1,9%	-0,2%	1,2%	3,4%	3 276	0,4%	1,9%	-0,1%	1,2%	3,3%	5,4%	
Construction	532,7	2,0%	0,9%	0,1%	1,9%	5,0%	2 421	1,3%	0,6%	0,0%	1,6%	3,5%	7,3%	
Commerce	1 001,4	1,7%	0,8%	0,3%	1,9%	4,7%	2 434	1,4%	0,2%	2,3%	4,2%	9,2%		
Hébergement-Restauration	264,6	2,9%	-0,3%	7,3%	4,7%	15,2%	1 950	-0,1%	-1,0%	5,7%	3,8%	8,6%	13,8%	
Autres services hors intérim	2 664,5	2,2%	1,1%	0,8%	1,9%	6,3%	2 472	1,8%	0,5%	0,6%	1,9%	4,8%	9,1%	
Intérim	312,1	2,3%	0,4%	0,6%	5,5%	9,0%	2 402	-1,8%	-1,0%	5,2%	3,5%	5,8%	9,4%	
Total	6 558,0	1,7%	1,2%	0,6%	2,0%	5,6%	2 603	1,0%	0,7%	0,6%	1,9%	4,3%	7,6%	
Total hors intérim	6 245,9	1,6%	1,2%	0,6%	1,8%	5,4%	2 614	1,1%	0,8%	0,4%	1,8%	4,2%	7,7%	



Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus depuis mars 2015 de la déclaration sociale nominative (DSN) qui s'est progressivement substituée aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). La DSN est mensuelle. A compter de la publication portant sur le premier trimestre 2021, tous les effectifs sont issus d'un calcul réalisé sur la base des données individuelles (pas forcément l'effectif fin de mois pour tenir compte des cas particuliers. Dans certains cas, des effectifs alternatifs peuvent être mobilisés). Cette dernière opération diffère sensiblement de celle qui prévalait pour les comptes déjà intégrés (entre 2016 et 2020). Il ne s'agit plus de comparer l'effectif dit « individuel » à l'effectif « agrégé » mais plutôt de retenir un effectif pertinent pour les établissements concernés et de recalculer le passé afin qu'il soit cohérent avec les informations fournies dorénavant par l'effectif « individuel ». Cette démarche assume ainsi de modifier de façon potentiellement significative le niveau des séries. (plus de détail méthodologique sur urssaf.org).

La masse salariale (Assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée. La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée le 21 décembre 2018 n'est donc pas comprise dans cette assiette.

L'effectif salarié hors intérimaire est mesuré en fin de trimestre; sauf cas particulier, chaque salarié compte pour un indépendamment de sa durée de travail. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf Caisse nationale et son réseau.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi-activité.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Urssaf caisse nationale.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. A partir de la publication relative au 1^{er} trimestre 2021, la désaisonnalisation est faite sur les séries mensuelles et non plus trimestrielles.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

L'effectif moyen est égal à la moyenne des effectifs moyens

mensuels, eux-mêmes calculés comme la demi-somme des effectifs de fin de mois. Il était auparavant calculé à partir des effectifs de fin de trimestre.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Le salaire Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale au niveau national, ainsi que celles déclinées par NACE 38 et par région sont **labellisées par l'Autorité de la statistique publique** (avis du 14/04/2020 - JORF du 18/04/2020). Celle-ci reconnaît la conformité de ces productions aux principes fondamentaux régis par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne que sont, entre autres, l'impartialité, l'objectivité, la pertinence et la qualité des données. Les séries labellisées sont identifiées par le pictogramme

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires.

Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de masse salariale produites au niveau localisé sont publiées à T+90 jours sur [open.urssaf](http://open.urssaf.org) et reprises dans les publications Stat'UR élaborées par les Urssaf.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.



Annexe 1

Situation de l'emploi par secteur d'activité

	Normandie							France ^L		
	Effectif 2022 T3		Trim. en %	Evolution 2022 T3				Evolution 2022 T3		
	en niveau	poids en %		Annuelle en niveau	en %	/ T4 2019 en niveau	en %	Trim. %	Annuelle %	/ T4 2019 %
Industrie ^L	181 942	21,5%	0,2%	612	0,3%	-2 393	-1,3%	0,3%	0,9%	-0,6%
Industries extractives	877	0,1%	0,5%	-3	-0,3%	-16	-1,8%	0,0%	0,3%	-0,8%
Industries agro-alimentaires	30 098	3,6%	0,6%	607	2,1%	1 165	4,0%	0,1%	1,1%	3,9%
Habillement, textile et cuir	3 992	0,5%	1,1%	165	4,3%	244	6,5%	0,7%	4,6%	2,5%
Bois et papier	8 567	1,0%	-0,1%	-186	-2,1%	-873	-9,2%	0,0%	0,4%	-2,8%
Cokéfaction et raffinage	3 304	0,4%	-0,6%	-51	-1,5%	-144	-4,2%	-0,5%	-2,0%	-6,1%
Industrie chimique	10 422	1,2%	1,5%	225	2,2%	116	1,1%	0,6%	1,7%	1,0%
Industrie pharmaceutique	9 478	1,1%	0,4%	-8	-0,1%	53	0,6%	0,3%	1,6%	2,2%
Industrie des plastiques	18 557	2,2%	-0,1%	221	1,2%	101	0,5%	0,1%	0,4%	-1,9%
Métallurgie et fab de produits métalliques	21 294	2,5%	-0,3%	-442	-2,0%	-1 929	-8,3%	0,0%	-0,1%	-4,9%
Fab de produits informatiques, électroniques	3 761	0,4%	0,5%	121	3,3%	-299	-7,4%	0,9%	1,9%	0,3%
Fabrication d'équipements électriques	5 780	0,7%	0,4%	-21	-0,4%	-179	-3,0%	0,8%	1,1%	-2,6%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	9 833	1,2%	-0,8%	-112	-1,1%	-110	-1,1%	0,1%	0,4%	-2,7%
Fabrication de matériels de transport	22 758	2,7%	-0,3%	-700	-3,0%	-1 445	-6,0%	0,5%	-0,5%	-5,2%
Industrie du meuble	15 838	1,9%	0,8%	474	3,1%	583	3,8%	0,5%	1,7%	1,9%
Production et distribution d'électricité, de gaz	8 678	1,0%	0,7%	97	1,1%	-15	-0,2%	0,7%	0,7%	0,2%
Production et distribution d'eau	8 704	1,0%	0,8%	226	2,7%	355	4,2%	0,8%	2,3%	3,7%
Construction ^L	73 501	8,7%	0,2%	817	1,1%	3 155	4,5%	0,1%	0,5%	5,0%
Commerce ^L	138 062	16,3%	0,4%	790	0,6%	2 980	2,2%	0,3%	1,1%	2,6%
Hébergement et restauration ^L	45 538	5,4%	0,8%	2 390	5,5%	3 104	7,3%	0,6%	5,6%	5,9%
Autres services ^L	360 975	42,7%	0,2%	4 395	1,2%	10 522	3,0%	0,4%	2,2%	3,9%
Transports et entreposage	67 526	8,0%	0,5%	619	0,9%	564	0,8%	0,1%	1,0%	0,7%
Edition et Audiovisuel	3 060	0,4%	-2,2%	75	2,5%	-183	-5,6%	-1,7%	3,7%	5,3%
Télécommunications	3 015	0,4%	-8,5%	-98	-3,2%	-301	-9,1%	-0,6%	-3,8%	-6,9%
Activités informatiques	5 702	0,7%	0,9%	366	6,9%	615	12,1%	1,9%	7,8%	12,8%
Activités financières et d'assurance	24 160	2,9%	0,3%	-7	0,0%	-442	-1,8%	0,5%	1,5%	1,2%
Activités immobilières	10 812	1,3%	0,1%	-181	-1,6%	-80	-0,7%	-0,1%	-1,2%	-3,8%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	37 305	4,4%	0,5%	654	1,8%	1 268	3,5%	1,2%	4,6%	7,5%
Recherche et développement	1 826	0,2%	0,9%	64	3,6%	196	12,1%	0,5%	1,8%	5,0%
Autres activités scientifiques et techniques	5 707	0,7%	-1,0%	-89	-1,5%	211	3,8%	0,9%	2,1%	0,4%
Activités des services administratif	50 844	6,0%	-0,1%	1 083	2,2%	2 274	4,7%	-0,4%	2,6%	3,9%
Administration publique	8 267	1,0%	-1,0%	-290	-3,4%	-83	-1,0%	-0,7%	-2,8%	-1,3%
Education	15 446	1,8%	0,0%	618	4,2%	1 517	10,9%	0,7%	3,2%	8,9%
Activités pour la santé humaine	27 235	3,2%	-0,1%	2	0,0%	1 503	5,8%	0,0%	0,5%	5,3%
Action sociale et hébergement médico-social	65 990	7,8%	-0,1%	663	1,0%	2 099	3,3%	0,0%	1,1%	3,6%
Arts, spectacles et activités récréatives	13 782	1,6%	3,8%	437	3,3%	1 039	8,2%	2,9%	5,2%	8,4%
Autres activités de services	20 298	2,4%	1,2%	478	2,4%	324	1,6%	0,2%	1,6%	3,1%
Intérim ^L	44 430	5,3%	5,2%	1 707	4,0%	1 860	4,4%	1,9%	2,9%	3,6%
Total ^L	844 446	100,0%	0,5%	10 711	1,3%	19 228	2,3%	0,4%	1,9%	3,2%



	Seine-Maritime							Normandie		
	Effectif 2022 T3		Evolution 2022 T3					Evolution 2022 T3		
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	/ T4 2019 en niveau	/ T4 2019 en %	Trim. %	Annuelle %	T4 2019 %
Industrie L	67 110	19,4%	0,1%	-210	-0,3%	-2 706	-3,9%	0,2%	0,3%	-1,3%
Industries extractives	212	0,1%	2,3%	-9	-4,1%	6	3,0%	0,5%	-0,3%	-1,8%
Industries agro-alimentaires	9 243	2,7%	0,3%	162	1,8%	262	2,9%	0,6%	2,1%	4,0%
Habillement, textile et cuir	329	0,1%	-0,4%	3	1,0%	-7	-2,2%	1,1%	4,3%	6,5%
Bois et papier	2 075	0,6%	1,0%	-28	-1,3%	-324	-13,5%	-0,1%	-2,1%	-9,2%
Cokéfaction et raffinage	3 304	1,0%	-0,6%	-51	-1,5%	-144	-4,2%	-0,6%	-1,5%	-4,2%
Industrie chimique	5 969	1,7%	0,3%	-7	-0,1%	-74	-1,2%	1,5%	2,2%	1,1%
Industrie pharmaceutique	2 416	0,7%	1,6%	31	1,3%	-116	-4,6%	0,4%	-0,1%	0,6%
Industrie des plastiques	7 212	2,1%	-0,4%	96	1,4%	-115	-1,6%	-0,1%	1,2%	0,5%
Métallurgie et fab de produits métalliques	5 062	1,5%	0,6%	-159	-3,0%	-1 028	-16,9%	-0,3%	-2,0%	-8,3%
Fab de produits informatiques, électroniques	1 050	0,3%	0,8%	132	14,4%	106	11,2%	0,5%	3,3%	-7,4%
Fabrication d'équipements électriques	1 116	0,3%	0,6%	-6	-0,5%	-136	-10,9%	0,4%	-0,4%	-3,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3 612	1,0%	-0,4%	-104	-2,8%	-329	-8,3%	-0,8%	-1,1%	-1,1%
Fabrication de matériels de transport	8 690	2,5%	-1,2%	-616	-6,6%	-1 389	-13,8%	-0,3%	-3,0%	-6,0%
Industrie du meuble	8 314	2,4%	0,8%	354	4,4%	696	9,1%	0,8%	3,1%	3,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz	4 820	1,4%	0,8%	-30	-0,6%	-163	-3,3%	0,7%	1,1%	-0,2%
Production et distribution d'eau	3 686	1,1%	-0,4%	21	0,6%	50	1,4%	0,8%	2,7%	4,2%
Construction L	29 873	8,6%	-0,2%	227	0,8%	1 181	4,1%	0,2%	1,1%	4,5%
Commerce L	52 867	15,3%	0,1%	122	0,2%	420	0,8%	0,4%	0,6%	2,2%
Hébergement et restauration L	16 883	4,9%	0,1%	840	5,2%	1 242	7,9%	0,8%	5,5%	7,3%
Autres services L	160 580	46,5%	0,6%	2 722	1,7%	5 889	3,8%	0,2%	1,2%	3,0%
Transports et entreposage	36 374	10,5%	0,8%	593	1,7%	610	1,7%	0,5%	0,9%	0,8%
Edition et Audiovisuel	1 144	0,3%	-0,7%	15	1,3%	-216	-15,9%	-2,2%	2,5%	-5,6%
Télécommunications	1 409	0,4%	0,9%	-80	-5,3%	-220	-13,5%	-8,5%	-3,2%	-9,1%
Activités informatiques	2 584	0,7%	0,5%	167	6,9%	177	7,4%	0,9%	6,9%	12,1%
Activités financières et d'assurance	13 575	3,9%	0,9%	190	1,4%	13	0,1%	0,3%	0,0%	-1,8%
Activités immobilières	5 022	1,5%	0,2%	-12	-0,2%	53	1,1%	0,1%	-1,6%	-0,7%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	15 851	4,6%	0,5%	335	2,2%	651	4,3%	0,5%	1,8%	3,5%
Recherche et développement	137	0,0%	-0,6%	2	1,6%	-8	-5,8%	0,9%	3,6%	12,1%
Autres activités scientifiques et techniques	2 211	0,6%	-1,0%	-31	-1,4%	119	5,7%	-1,0%	-1,5%	3,8%
Activités des services administratif	24 543	7,1%	1,1%	704	3,0%	1 667	7,3%	-0,1%	2,2%	4,7%
Administration publique	3 559	1,0%	0,1%	-80	-2,2%	-41	-1,1%	-1,0%	-3,4%	-1,0%
Education	6 842	2,0%	-0,1%	246	3,7%	744	12,2%	0,0%	4,2%	10,9%
Activités pour la santé humaine	10 816	3,1%	0,4%	-16	-0,1%	625	6,1%	-0,1%	0,0%	5,8%
Action sociale et hébergement médico-social	23 060	6,7%	-0,3%	316	1,4%	952	4,3%	-0,1%	1,0%	3,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	5 902	1,7%	4,1%	119	2,1%	491	9,1%	3,8%	3,3%	8,2%
Autres activités de services	7 552	2,2%	0,9%	253	3,5%	271	3,7%	1,2%	2,4%	1,6%
Intérim L	18 077	5,2%	5,7%	762	4,4%	1 083	6,4%	5,2%	4,0%	4,4%
Total L	345 390	100,0%	0,6%	4 463	1,3%	7 109	2,1%	0,5%	1,3%	2,3%



	Eure							Normandie		
	Effectif 2022 T3		Trim. en %	Evolution 2022 T3				Evolution 2022 T3		
	en niveau	poids en %		Annuelle en niveau	Annuelle en %	/ T4 2019 en niveau	/ T4 2019 en %	Trim %	Annuelle %	/ T4 2019 %
Industrie L	35 015	27,4%	0,5%	137	0,4%	-829	-2,3%	0,2%	0,3%	-1,3%
Industries extractives	149	0,1%	-2,7%	-5	-3,2%	-22	-12,7%	0,5%	-0,3%	-1,8%
Industries agro-alimentaires	3 618	2,8%	2,1%	142	4,1%	267	8,0%	0,6%	2,1%	4,0%
Habillement, textile et cuir	615	0,5%	3,7%	56	10,0%	126	25,7%	1,1%	4,3%	6,5%
Bois et papier	2 118	1,7%	-0,4%	-59	-2,7%	-216	-9,2%	-0,1%	-2,1%	-9,2%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-	-	-0,6%	-1,5%	-4,2%
Industrie chimique	2 620	2,0%	4,4%	144	5,8%	84	3,3%	1,5%	2,2%	1,1%
Industrie pharmaceutique	5 239	4,1%	-0,2%	-49	-0,9%	113	2,2%	0,4%	-0,1%	0,6%
Industrie des plastiques	5 603	4,4%	-0,2%	95	1,7%	-169	-2,9%	-0,1%	1,2%	0,5%
Métallurgie et fab de produits métalliques	4 409	3,4%	-0,5%	-181	-4,0%	-437	-9,0%	-0,3%	-2,0%	-8,3%
Fab de produits informatiques, électroniques	949	0,7%	1,1%	-3	-0,3%	-50	-5,0%	0,5%	3,3%	-7,4%
Fabrication d'équipements électriques	2 551	2,0%	0,2%	-13	-0,5%	-252	-9,0%	0,4%	-0,4%	-3,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 963	1,5%	-1,9%	-40	-2,0%	-19	-1,0%	-0,8%	-1,1%	-1,1%
Fabrication de matériels de transport	1 494	1,2%	-0,1%	-74	-4,7%	-204	-12,0%	-0,3%	-3,0%	-6,0%
Industrie du meuble	1 914	1,5%	0,8%	-6	-0,3%	-238	-11,1%	0,8%	3,1%	3,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz	450	0,4%	0,9%	37	9,0%	35	8,4%	0,7%	1,1%	-0,2%
Production et distribution d'eau	1 324	1,0%	2,1%	93	7,6%	152	13,0%	0,8%	2,7%	4,2%
Construction L	11 058	8,6%	0,2%	189	1,7%	827	8,1%	0,2%	1,1%	4,5%
Commerce L	20 316	15,9%	0,4%	63	0,3%	660	3,4%	0,4%	0,6%	2,2%
Hébergement et restauration L	5 831	4,6%	-0,9%	141	2,5%	302	5,5%	0,8%	5,5%	7,3%
Autres services L	48 459	37,9%	-0,9%	117	0,2%	999	2,1%	0,2%	1,2%	3,0%
Transports et entreposage	9 825	7,7%	0,3%	113	1,2%	228	2,4%	0,5%	0,9%	0,8%
Edition et Audiovisuel	336	0,3%	-6,6%	-5	-1,4%	-30	-8,3%	-2,2%	2,5%	-5,6%
Télécommunications	632	0,5%	-31,3%	44	7,5%	144	29,4%	-8,5%	-3,2%	-9,1%
Activités informatiques	665	0,5%	-3,4%	29	4,6%	31	5,0%	0,9%	6,9%	12,1%
Activités financières et d'assurance	2 092	1,6%	-1,0%	-66	-3,1%	-57	-2,7%	0,3%	0,0%	-1,8%
Activités immobilières	1 375	1,1%	-1,4%	-9	-0,6%	-6	-0,4%	0,1%	-1,6%	-0,7%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	4 851	3,8%	0,3%	42	0,9%	293	6,4%	0,5%	1,8%	3,5%
Recherche et développement	894	0,7%	1,6%	43	5,0%	164	22,4%	0,9%	3,6%	12,1%
Autres activités scientifiques et techniques	809	0,6%	0,9%	5	0,6%	103	14,6%	-1,0%	-1,5%	3,8%
Activités des services administratif	7 780	6,1%	-1,9%	-243	-3,0%	-572	-6,8%	-0,1%	2,2%	4,7%
Administration publique	1 244	1,0%	-0,8%	-36	-2,8%	-21	-1,6%	-1,0%	-3,4%	-1,0%
Education	2 013	1,6%	-2,2%	111	5,8%	168	9,1%	0,0%	4,2%	10,9%
Activités pour la santé humaine	3 207	2,5%	-0,3%	1	0,0%	120	3,9%	-0,1%	0,0%	5,8%
Action sociale et hébergement médico-social	8 657	6,8%	0,4%	21	0,2%	321	3,9%	-0,1%	1,0%	3,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	1 304	1,0%	2,6%	23	1,8%	55	4,4%	3,8%	3,3%	8,2%
Autres activités de services	2 775	2,2%	1,0%	45	1,7%	58	2,1%	1,2%	2,4%	1,6%
Intérim L	7 336	5,7%	7,1%	83	1,1%	-179	-2,4%	5,2%	4,0%	4,4%
Total L	128 015	100,0%	0,2%	731	0,6%	1 780	1,4%	0,5%	1,3%	2,3%



	Calvados							Normandie		
	Effectif 2022 T3		Evolution 2022 T3				Evolution 2022 T3			
	en niveau	poids en %	Trim. en %	Annuelle en niveau	Annuelle en %	/ T4 2019 en niveau	/ T4 2019 en %	Trim %	Annuelle %	/ T4 2019 %
Industrie L	29 447	15,7%	0,3%	190	0,6%	-252	-0,8%	0,2%	0,3%	-1,3%
Industries extractives	167	0,1%	1,3%	4	2,2%	-3	-2,0%	0,5%	-0,3%	-1,8%
Industries agro-alimentaires	6 932	3,7%	0,2%	101	1,5%	261	3,9%	0,6%	2,1%	4,0%
Habillement, textile et cuir	773	0,4%	4,2%	76	10,9%	122	18,7%	1,1%	4,3%	6,5%
Bois et papier	1 614	0,9%	-1,2%	-57	-3,4%	-195	-10,8%	-0,1%	-2,1%	-9,2%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-	-	-0,6%	-1,5%	-4,2%
Industrie chimique	801	0,4%	1,9%	62	8,4%	83	11,6%	1,5%	2,2%	1,1%
Industrie pharmaceutique	1 225	0,7%	-0,3%	-45	-3,5%	-91	-6,9%	0,4%	-0,1%	0,6%
Industrie des plastiques	1 584	0,8%	-0,5%	-32	-2,0%	-75	-4,5%	-0,1%	1,2%	0,5%
Métallurgie et fab de produits métalliques	3 658	2,0%	-0,4%	-27	-0,7%	-257	-6,6%	-0,3%	-2,0%	-8,3%
Fab de produits informatiques, électroniques	1 206	0,6%	1,0%	49	4,2%	-234	-16,2%	0,5%	3,3%	-7,4%
Fabrication d'équipements électriques	501	0,3%	2,2%	5	1,1%	275	121,4%	0,4%	-0,4%	-3,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 450	0,8%	-0,4%	-42	-2,8%	-65	-4,3%	-0,8%	-1,1%	-1,1%
Fabrication de matériels de transport	4 683	2,5%	0,2%	-12	-0,3%	-120	-2,5%	-0,3%	-3,0%	-6,0%
Industrie du meuble	2 519	1,3%	0,7%	86	3,5%	75	3,1%	0,8%	3,1%	3,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz	1 109	0,6%	-0,2%	0	0,0%	-4	-0,3%	0,7%	1,1%	-0,2%
Production et distribution d'eau	1 225	0,7%	2,5%	21	1,8%	-24	-1,9%	0,8%	2,7%	4,2%
Construction L	15 318	8,2%	1,0%	348	2,3%	873	6,0%	0,2%	1,1%	4,5%
Commerce L	34 924	18,7%	1,1%	471	1,4%	1 190	3,5%	0,4%	0,6%	2,2%
Hébergement et restauration L	14 183	7,6%	1,6%	841	6,3%	976	7,4%	0,8%	5,5%	7,3%
Autres services L	84 098	45,0%	-0,1%	1 277	1,5%	2 170	2,6%	0,2%	1,2%	3,0%
Transports et entreposage	12 564	6,7%	0,0%	-37	-0,3%	-74	-0,6%	0,5%	0,9%	0,8%
Edition et Audiovisuel	948	0,5%	-2,2%	26	2,8%	1	0,1%	-2,2%	2,5%	-5,6%
Télécommunications	653	0,3%	3,1%	-10	-1,4%	-81	-11,0%	-8,5%	-3,2%	-9,1%
Activités informatiques	1 741	0,9%	2,3%	209	13,7%	363	26,3%	0,9%	6,9%	12,1%
Activités financières et d'assurance	5 203	2,8%	-0,4%	-73	-1,4%	-255	-4,7%	0,3%	0,0%	-1,8%
Activités immobilières	2 581	1,4%	-0,5%	-132	-4,9%	-112	-4,2%	0,1%	-1,6%	-0,7%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	8 205	4,4%	0,4%	337	4,3%	480	6,2%	0,5%	1,8%	3,5%
Recherche et développement	690	0,4%	0,5%	14	2,0%	22	3,3%	0,9%	3,6%	12,1%
Autres activités scientifiques et techniques	1 397	0,7%	-2,0%	-39	-2,7%	20	1,5%	-1,0%	-1,5%	3,8%
Activités des services administratif	12 659	6,8%	-1,0%	486	4,0%	589	4,9%	-0,1%	2,2%	4,7%
Administration publique	1 805	1,0%	-1,9%	-92	-4,9%	-7	-0,4%	-1,0%	-3,4%	-1,0%
Education	4 057	2,2%	0,1%	214	5,6%	473	13,2%	0,0%	4,2%	10,9%
Activités pour la santé humaine	6 650	3,6%	-1,1%	-40	-0,6%	337	5,3%	-0,1%	0,0%	5,8%
Action sociale et hébergement médico-social	15 569	8,3%	-0,7%	105	0,7%	299	2,0%	-0,1%	1,0%	3,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	4 381	2,3%	5,4%	269	6,5%	350	8,7%	3,8%	3,3%	8,2%
Autres activités de services	4 996	2,7%	1,1%	39	0,8%	-235	-4,5%	1,2%	2,4%	1,6%
Intérim L	9 113	4,9%	3,5%	416	4,8%	322	3,7%	5,2%	4,0%	4,4%
Total L	187 084	100,0%	0,6%	3 542	1,9%	5 280	2,9%	0,5%	1,3%	2,3%



	Manche							Normandie		
	Effectif 2022 T3		Trim. en %	Evolution 2022 T3				Evolution 2022 T3		
	en niveau	poids en %		en niveau	Annuelle en %	/ T4 2019		Trim. %	Annuelle %	/ T4 2019 %
Industrie L	32 794	27,1%	0,3%	587	1,8%	1 727	5,6%	0,2%	0,3%	-1,3%
Industries extractives	199	0,2%	-0,5%	5	2,4%	0	0,2%	0,5%	-0,3%	-1,8%
Industries agro-alimentaires	5 549	4,6%	0,7%	113	2,1%	162	3,0%	0,6%	2,1%	4,0%
Habillement, textile et cuir	1 816	1,5%	-1,1%	-4	-0,2%	-13	-0,7%	1,1%	4,3%	6,5%
Bois et papier	1 346	1,1%	-0,4%	-16	-1,2%	-88	-6,1%	-0,1%	-2,1%	-9,2%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-	-	-0,6%	-1,5%	-4,2%
Industrie chimique	109	0,1%	4,3%	-10	-8,5%	-1	-0,9%	1,5%	2,2%	1,1%
Industrie pharmaceutique	353	0,3%	2,0%	36	11,3%	84	31,1%	0,4%	-0,1%	0,6%
Industrie des plastiques	2 540	2,1%	1,1%	122	5,0%	462	22,2%	-0,1%	1,2%	0,5%
Métallurgie et fab de produits métalliques	5 410	4,5%	-0,6%	8	0,1%	7	0,1%	-0,3%	-2,0%	-8,3%
Fab de produits informatiques, électroniques	389	0,3%	-0,4%	9	2,2%	-53	-12,0%	0,5%	3,3%	-7,4%
Fabrication d'équipements électriques	1 303	1,1%	-0,5%	-22	-1,6%	-89	-6,4%	0,4%	-0,4%	-3,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2 082	1,7%	-0,5%	108	5,5%	345	19,8%	-0,8%	-1,1%	-1,1%
Fabrication de matériels de transport	5 279	4,4%	0,9%	51	1,0%	590	12,6%	-0,3%	-3,0%	-6,0%
Industrie du meuble	2 287	1,9%	0,7%	22	1,0%	34	1,5%	0,8%	3,1%	3,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz	2 125	1,8%	1,1%	87	4,3%	113	5,6%	0,7%	1,1%	-0,2%
Production et distribution d'eau	2 007	1,7%	0,9%	79	4,1%	175	9,5%	0,8%	2,7%	4,2%
Construction L	12 076	10,0%	0,6%	110	0,9%	180	1,5%	0,2%	1,1%	4,5%
Commerce L	20 075	16,6%	0,2%	37	0,2%	447	2,3%	0,4%	0,6%	2,2%
Hébergement et restauration L	6 281	5,2%	1,9%	392	6,7%	452	7,8%	0,8%	5,5%	7,3%
Autres services L	43 672	36,1%	0,6%	296	0,7%	928	2,2%	0,2%	1,2%	3,0%
Transports et entreposage	5 093	4,2%	-0,1%	-46	-0,9%	-91	-1,8%	0,5%	0,9%	0,8%
Edition et Audiovisuel	444	0,4%	0,4%	36	8,8%	36	8,8%	-2,2%	2,5%	-5,6%
Télécommunications	233	0,2%	-9,2%	-43	-15,7%	-103	-30,8%	-8,5%	-3,2%	-9,1%
Activités informatiques	589	0,5%	3,4%	-48	-7,6%	30	5,3%	0,9%	6,9%	12,1%
Activités financières et d'assurance	2 136	1,8%	0,4%	7	0,3%	-16	-0,7%	0,3%	0,0%	-1,8%
Activités immobilières	1 160	1,0%	2,8%	23	2,0%	69	6,3%	0,1%	-1,6%	-0,7%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6 810	5,6%	0,7%	-63	-0,9%	-170	-2,4%	0,5%	1,8%	3,5%
Recherche et développement	81	0,1%	1,3%	2	2,4%	8	10,7%	0,9%	3,6%	12,1%
Autres activités scientifiques et techniques	840	0,7%	-2,2%	-21	-2,5%	-67	-7,4%	-1,0%	-1,5%	3,8%
Activités des services administratif	4 161	3,4%	0,3%	159	4,0%	399	10,6%	-0,1%	2,2%	4,7%
Administration publique	1 078	0,9%	-3,2%	-67	-5,9%	-8	-0,8%	-1,0%	-3,4%	-1,0%
Education	1 367	1,1%	1,8%	39	2,9%	101	8,0%	0,0%	4,2%	10,9%
Activités pour la santé humaine	4 563	3,8%	0,4%	30	0,7%	247	5,7%	-0,1%	0,0%	5,8%
Action sociale et hébergement médico-social	10 048	8,3%	0,4%	92	0,9%	198	2,0%	-0,1%	1,0%	3,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	1 587	1,3%	0,3%	51	3,3%	96	6,4%	3,8%	3,3%	8,2%
Autres activités de services	3 481	2,9%	4,1%	146	4,4%	199	6,1%	1,2%	2,4%	1,6%
Intérim L	6 124	5,1%	2,3%	-56	-0,9%	76	1,3%	5,2%	4,0%	4,4%
Total L	121 021	100,0%	0,6%	1 365	1,1%	3 810	3,3%	0,5%	1,3%	2,3%



	Orne							Normandie		
	Effectif 2022 T3		Trim. en %	Evolution 2022 T3				Evolution 2022 T3		
	en niveau	poids en %		Annuelle en niveau	Annuelle en %	/ T4 2019 en niveau	/ T4 2019 en %	Trim. %	Annuelle %	/ T4 2019 %
Industrie (L)	17 576	27,9%	0,1%	-91	-0,5%	-333	-1,9%	0,2%	0,3%	-1,3%
Industries extractives	151	0,2%	1,4%	3	1,9%	3	1,8%	0,5%	-0,3%	-1,8%
Industries agro-alimentaires	4 755	7,6%	0,2%	89	1,9%	214	4,7%	0,6%	2,1%	4,0%
Habillement, textile et cuir	460	0,7%	2,4%	34	7,9%	17	4,0%	1,1%	4,3%	6,5%
Bois et papier	1 414	2,2%	0,5%	-27	-1,8%	-51	-3,5%	-0,1%	-2,1%	-9,2%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-	-	-	-	-0,6%	-1,5%	-4,2%
Industrie chimique	923	1,5%	1,3%	37	4,1%	23	2,6%	1,5%	2,2%	1,1%
Industrie pharmaceutique	246	0,4%	3,2%	19	8,4%	63	34,3%	0,4%	-0,1%	0,6%
Industrie des plastiques	1 618	2,6%	-0,1%	-60	-3,6%	-3	-0,2%	-0,1%	1,2%	0,5%
Métallurgie et fab de produits métalliques	2 755	4,4%	-0,8%	-83	-2,9%	-213	-7,2%	-0,3%	-2,0%	-8,3%
Fab de produits informatiques, électroniques	166	0,3%	-5,7%	-66	-28,5%	-68	-29,1%	0,5%	3,3%	-7,4%
Fabrication d'équipements électriques	309	0,5%	2,8%	14	4,6%	23	7,9%	0,4%	-0,4%	-3,0%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	727	1,2%	-1,6%	-35	-4,6%	-42	-5,4%	-0,8%	-1,1%	-1,1%
Fabrication de matériels de transport	2 612	4,2%	-0,5%	-49	-1,8%	-321	-11,0%	-0,3%	-3,0%	-6,0%
Industrie du meuble	804	1,3%	0,7%	19	2,4%	16	2,1%	0,8%	3,1%	3,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz	175	0,3%	0,9%	3	2,0%	4	2,4%	0,7%	1,1%	-0,2%
Production et distribution d'eau	463	0,7%	1,0%	11	2,5%	2	0,4%	0,8%	2,7%	4,2%
Construction (L)	5 176	8,2%	-0,7%	-57	-1,1%	94	1,8%	0,2%	1,1%	4,5%
Commerce (L)	9 880	15,7%	0,8%	97	1,0%	263	2,7%	0,4%	0,6%	2,2%
Hébergement et restauration (L)	2 360	3,7%	1,9%	176	8,0%	131	5,9%	0,8%	5,5%	7,3%
Autres services (L)	24 165	38,4%	-0,1%	-17	-0,1%	536	2,3%	0,2%	1,2%	3,0%
Transports et entreposage	3 671	5,8%	0,6%	-5	-0,1%	-110	-2,9%	0,5%	0,9%	0,8%
Edition et Audiovisuel	189	0,3%	-9,3%	3	1,6%	27	16,4%	-2,2%	2,5%	-5,6%
Télécommunications	88	0,1%	-1,2%	-10	-10,0%	-41	-31,7%	-8,5%	-3,2%	-9,1%
Activités informatiques	124	0,2%	3,8%	8	7,1%	13	12,2%	0,9%	6,9%	12,1%
Activités financières et d'assurance	1 154	1,8%	-0,8%	-65	-5,3%	-126	-9,9%	0,3%	0,0%	-1,8%
Activités immobilières	674	1,1%	-0,1%	-51	-7,0%	-85	-11,2%	0,1%	-1,6%	-0,7%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	1 587	2,5%	0,4%	2	0,1%	15	0,9%	0,5%	1,8%	3,5%
Recherche et développement	24	0,0%	-4,7%	3	14,3%	11	84,2%	0,9%	3,6%	12,1%
Autres activités scientifiques et techniques	450	0,7%	0,5%	-3	-0,7%	35	8,4%	-1,0%	-1,5%	3,8%
Activités des services administratif	1 700	2,7%	-1,2%	-23	-1,3%	190	12,6%	-0,1%	2,2%	4,7%
Administration publique	581	0,9%	-1,1%	-14	-2,4%	-7	-1,1%	-1,0%	-3,4%	-1,0%
Education	1 167	1,9%	1,6%	8	0,7%	32	2,8%	0,0%	4,2%	10,9%
Activités pour la santé humaine	1 999	3,2%	0,3%	29	1,5%	174	9,6%	-0,1%	0,0%	5,8%
Action sociale et hébergement médico-social	8 656	13,8%	0,4%	129	1,5%	329	4,0%	-0,1%	1,0%	3,3%
Arts, spectacles et activités récréatives	608	1,0%	0,9%	-25	-3,9%	47	8,3%	3,8%	3,3%	8,2%
Autres activités de services	1 494	2,4%	-3,3%	-4	-0,3%	31	2,1%	1,2%	2,4%	1,6%
Intérim (L)	3 780	6,0%	7,8%	503	15,3%	558	17,3%	5,2%	4,0%	4,4%
Total (L)	62 936	100,0%	0,6%	610	1,0%	1 249	2,0%	0,5%	1,3%	2,3%